

Quoi de Neuf ? Petra zo Nevez ?

N° 08

21.04.2021

MAIRIE DE KERNOUËS

1 Pont Mein
29260 KERNOUËS

CONTACT

02.98.83.05.04
accueil.mairiekernoues@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi > Vendredi : 9h15 - 12h15
Mercredi : 9h15-12h15 / 13h30-16h30

PERMANENCE DU MAIRE

Lundi : 10h00 - 12h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE

Lundi > Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-17h45
Dimanche > Fermé

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LESNEVEN 02.98.21.11.77

SPED SERVICE ELIMINATION DES DÉCHETS 02.98.21.87.88

CDAS : 02.98.83.23.66

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

PHARMACIE DE GARDE : 3237

EDF/ENEDIS DÉPANNAGE : 09 726 750 29

RÉGIE DES EAUX LESNEVEN : 02 98 83 02 80

ORANGE DÉPANNAGE : 3900



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ ce bulletin par mail.

Transmettre votre adresse e-mail à
accueil.mairiekernoues@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 AVRIL 2021

Subventions aux associations : Association UNC Kernouës (150 €) ADMR (250 €), Groupe rythmique Kernilis (15 €), Tir à l'arc Plounéour-Trez (15 €), Croix Rouge (50€)

Cession d'un délaissé de voirie : Le conseil a validé la cession à Anthony Viaud, domicilié à Poulaliou, d'un délaissé de voirie, n'ayant pas d'intérêt pour la commune, d'une superficie d'environ 500 m² attenant à sa propriété au prix d'1 € / m². Tous les frais relatifs à cette régularisation (géomètre, notaire,...) seront à la charge de l'acquéreur.

Garderie périscolaire intercommunale : Une convention entre Saint Frégant, Kernouës et l'OGEC concernant l'utilisation à titre gracieux des locaux de l'école Saint Joseph pour le service garderie a été validée. Un montant forfaitaire de participation aux charges est fixé pour les deux communes à 1.000 € par an.

Renouvellement adhésion CAUE : Les missions de l'équipe du CAUE, composé d'architectes et de paysagistes, sont d'informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ; de conseiller les particuliers et les collectivités locales dans leurs démarches de construction et d'aménagement ; de former les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution. L'adhésion a été renouvelée pour un montant de 50

Débat d'orientation du PADD du PLUI-H : Le Plan D'aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un engagement politique pour les 20 prochaines années. Ce PADD reprend les grandes actions que la Communauté de Communes doit accomplir dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Ce projet concerne l'évolution du territoire intercommunal dans son ensemble. Elaboré dans un souci de transparence, à partir d'un diagnostic, il répond aux enjeux et aux besoins de la Communauté de Communes. Les grandes orientations ont été présentées et débattues : l'économie (rendre le territoire porteur de son propre développement), l'attractivité résidentielle (permettre le maintien de l'échelle du bassin de vie) et le cadre de vie (viser un aménagement du territoire vertueux et durable).

Appel à idées CAUE/CLCL : 12 groupes d'étudiants en architecture ont répondu à cet appel pour lequel Kernouës a été choisie par La CLCL et le CAUE dans le cadre du futur PLUI-H. Il s'agit d'imaginer un projet de reconquête urbaine, d'image du bourg, à l'horizon 2040 compte tenu du potentiel disponible et des objectifs de production de 50 nouveaux logements en tenant compte d'un foncier limité. Les projets des trois gagnants ont été présentés. L'ensemble des projets fera l'objet d'une exposition.

Compétence mobilité : A compter du 1er juillet 2021 les communes ne seront plus autorités organisatrices de mobilité. A défaut de décision locale, la Région sera autorité organisatrice de mobilité locale sur l'ensemble du territoire de la CLCL. Considérant la volonté des élus de porter des actions en faveur de la promotion de la mobilité sur le territoire de la CLCL et, suite à la délibération du conseil communautaire, le Conseil a autorisé, à l'unanimité, le transfert de la compétence organisation de la mobilité à la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

Divers : Ker Litz Bio proposera ses légumes dès jeudi 6 mai à 15h00 face à la salle Louis Page, une motion de soutien des secteurs sociaux et médico-sociaux a été votée, un point lumineux sera installé au point d'apport volontaire de Kergoff, l'enfouissement des réseaux route de la côte des légendes redémarrera en mai.



SIGNATURE PROTOCOLE DE RAPPEL À L'ORDRE

Ce mercredi, l'ensemble des maires de la communauté de communes a signé un protocole de rappel à l'ordre avec le procureur de la république de Brest. Le rappel à l'ordre est une injonction verbale adressée par le maire dans le cadre de son pouvoir de police en matière de lutte contre la délinquance. C'est un dispositif destiné à apporter une réponse formalisée et rapide à des faits délictuels : incivilités, absentéisme scolaire, conflits de voisinage, nuisances sonores, ... Le rappel à l'ordre passe par une convocation par le maire à un entretien, en présence des parents pour un mineur. Le suivi de l'action est assuré en coordination par le maire et le procureur.



LES SERVICES DE LA MAIRIE PENDANT LE CONFINEMENT :

Le secrétariat de la mairie reste ouvert, cependant, afin de respecter les règles sanitaires et d'éviter tout contact, merci de privilégier vos demandes par mail (mairie.kernoues@wanadoo.fr) ou par téléphone 02.98.83.05.04.



Tirs des Corvidés
- Quillioc
- Le Vern
6h30 et 19h.

annonces paroissiales

buhez ar barrez

DEPART DE MONSIEUR LE STANG :

CADEAU . La paroisse offre à Mgr Le Stang sa croix pectorale qu'il portera chaque jour. Si vous souhaitez participer ce cadeau vous pouvez déposer votre don au presbytère de Lesneven ou lors d'une quête en notant sur l'enveloppe : Don pour le cadeau de Mgr Le Stang. Pour les chèques, mettre à l'ordre de AD paroisse ND du Folgoët .

Les messes d'au-revoir seront célébrées dans chaque communauté locale :

- Samedi 24 avril à 17h30 à Lesneven
- Dimanche 25 avril à 10h30 à Lannilis

Messes :

Dimanche 25 avril : 9h30 Kernouës

Samedi 1er mai : 17h30 Lesneven et Le Folgoët (Pemp Sul)

Dimanche 2 mai : 9h30 (Breton) et 11h (Pemp Sul) Le Folgoët

le coin des associations korn ar c'hevredigezhioù

RIBINOÙ :

ENTRETIEN DES CHEMINS

Prochaine journée : **Vendredi 24 avril**
à 13h30. Local atelier municipal.

la bibliothèque levraoueg

LES AMIS DU LIVRE

PERMANENCES SAMEDI 10H30 - 11H30

24 Avril : **Christiane CABON**

15 Mai : **Tifenn COTTON**

en côte des légendes aod ar mojennoù

INFORMATION CORONAVIRUS

Pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, le président de la République a décidé de prendre de nouvelles mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain. - CONFINEMENT : LES SERVICES COMMUNAUTAIRES RESTENT OUVERTS - L'accueil général des services situé à l'hôtel communautaire de Lesneven reste ouvert au public durant la période de confinement du 3 avril au 2 mai 2021. Les déplacements doivent être réalisés uniquement pour un motif impérieux si supérieurs à 10 km. Les usagers sont donc appelés à privilégier au maximum les contacts par téléphone (02 98 21 11 77) ou par mail (contact@clcl.bzh).

L'accueil des usagers du service déchets est accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV par téléphone (02 98 21 87 88) ou mail (dechets@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels. Dans la mesure du possible, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée sur www.clcl.bzh Les tournées de collectes des bacs individuels gris et jaune restent conformes au calendrier des collectes 2021.

La déchèterie de Lesneven (Zone de Gouerven) reste ouverte. Pour rappel, le port du masque et le respect des gestes barrière sont obligatoires.

Freiner le virus

DU 3 AVRIL AU 2 MAI
ET PARTOUT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE :

- Couvre-feu à 19h
- Télétravail systématique
- Commerces fermés selon la liste déjà définie
- Pas de déplacements inter-régionaux après le 5 avril sauf motif impérieux
- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km du domicile sauf motif impérieux



TRESORERIE LESNEVEN - ACCUEIL DE PROXIMITÉ SUR RENDEZ-VOUS

(maison de l'Emploi - 12, boulevard des Frères Lumière) :

2ème et 4ème mardi du mois (après-midi de 14h à 17h) => 27 avril ; 11 mai ; 25 mai ; 8 juin ; 22 juin

- CONFINEMENT : LES SERVICES COMMUNAUTAIRES RESTENT OUVERTS -

L'accueil général des services situé à l'hôtel communautaire de Lesneven reste ouvert au public durant la période de confinement du 3 avril au 2 mai 2021. Les déplacements doivent être réalisés uniquement pour un motif impérieux si supérieurs à 10 km. Les usagers sont donc appelés à privilégier au maximum les contacts par téléphone (02 98 21 11 77) ou par mail (contact@clcl.bzh).

L'accueil des usagers du service déchets est accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV par téléphone (02 98 21 87 88) ou mail (dechets@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels. Dans la mesure du possible, merci de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée sur www.clcl.bzh Les tournées de collectes des bacs individuels gris et jaune restent conformes au calendrier des collectes 2021. La déchèterie de Lesneven (Zone de Gouerven) reste ouverte. Pour rappel, le port du masque et le respect des gestes barrière sont obligatoires.

L'accueil des usagers du service eau/assainissement est accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV par téléphone (02 98 83 02 80) ou mail (eau@clcl.bzh) suivant les horaires d'ouverture habituels.

• ACCUEIL CLCL / - OBJET TROUVÉ-

Un téléphone portable a été retrouvé sur la route entre Plounéour-Trez et Brignogan-Plages. Il s'agit d'un téléphone de marque ASUS, blanc avec une coque noire qui se ferme (forme carnet). Contact accueil CLCL : 02 98 21 11 77

• SERVICE ENVIRONNEMENT

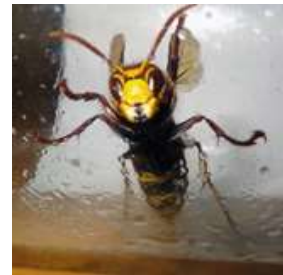
- ESPÈCES NUISIBLES -

PIÉGER LES FRELONS ASIATIQUES

Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à sortir de leur confinement hivernal. C'est donc la période idéale pour le piégeage, et ce jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles.

Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1m 1.50m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...) Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques.



En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la des-

- PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET) -

CONFÉRENCE ÉCOGESTES : MARDI 18 MAI 2021

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la CLCL organise une visio-conférence pour sensibiliser ses habitants à la pratique d'écogestes sur le territoire.

Julien VIDAL, fervent défenseur de l'écocitoyenneté est invité à témoigner de son expérience personnelle visant à limiter son empreinte carbone lors d'une conférence en ligne mardi 18 mai à 20h30 sur le thème : « Quels impacts ont réellement les écogestes ? L'action individuelle a-t-elle du sens ? ».

> Les participants intéressés par l'événement sont invités à s'inscrire sur le site www.energence.net ou bien par téléphone au 02 98 33 20 09

PRODUCTION & ÉDITION

Mairie de Kernouës

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe BÈLE, Maire

DÉPÔT LÉGAL

16 mai 2014

Annonces Traou a bep seurt

AIDE A LAPERSONNE : Je propose mes services d'aide à lapersonne (+ de 20 ans d'expérience en HEPAD) et expérience à domicile. Je peux intervenir sur St-Frégant et ses alentours. Rémunération en CESU 13€ de l'heure. (déductible des impôts). Informations au 07.70.59.08.24

PROCHAINE PARUTION

LE 07 Mai 2021

Dépôt des articles pour

le 05 Mai à 12h00